

LA LETTRE DES FINANCES

2024

DE  Pechabou



BILAN BUDGET 2023

2 171 k€

POUR LES DÉPENSES

2 461 k€

POUR LES RECETTES

**|| Plus de recettes perçues que de dépenses réalisées!
Excédent de 290 k€ à la clôture de l'exercice budgétaire 2023**

Un bilan financier 2023 positif auquel il faut ajouter 2 355 k€ (excédent cumulé au 31/12/2022) soit un total positif de 2,645 millions d'€ au 31/12/2023 validés au compte administratif 2023.

Un bilan qui nous permet d'envisager sereinement les grands travaux du mandat.

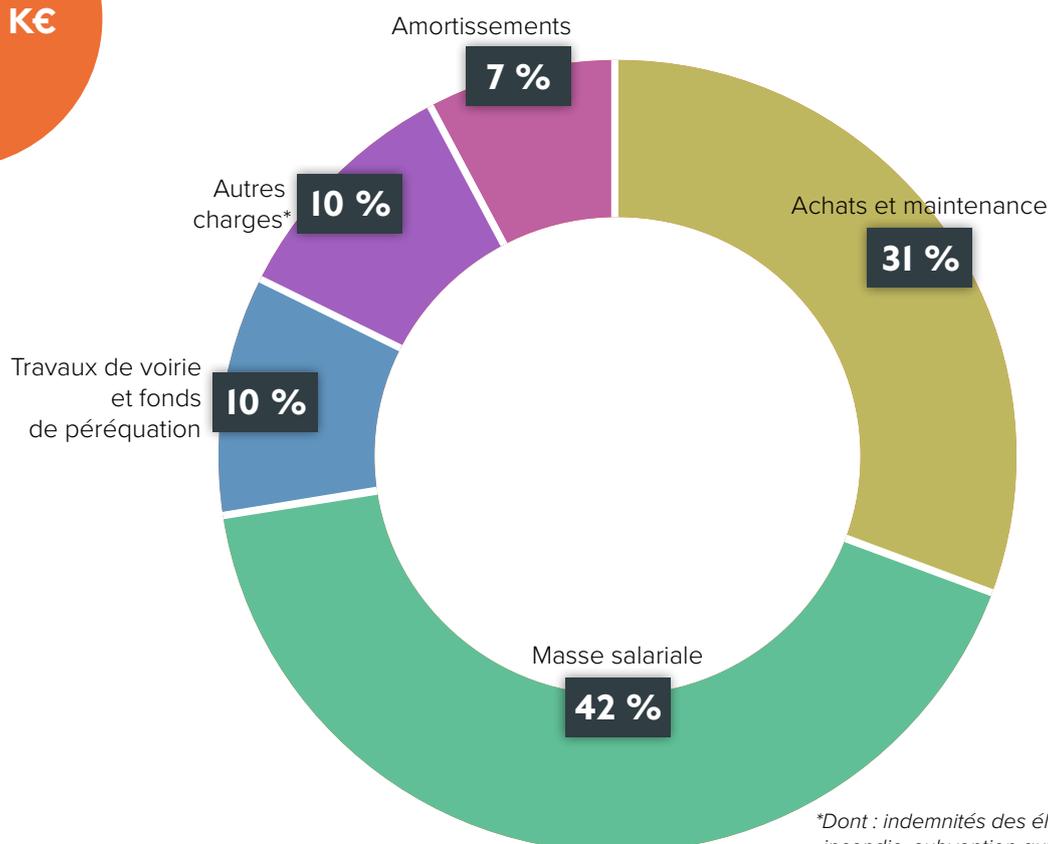


Gazette rédigée par Sandrine Barrère, directrice de la publication Dominique Sangay

Les dépenses 2023

En fonctionnement

1 995 k€



**Dont : indemnités des élus, services incendie, subvention aux associations et au CCAS, SDEHG (pour les travaux sur les candélabres), travaux sur voirie...*

Temps forts et réalisations 2023

- Maîtrise des dépenses générales (695 k€ en 2022, 612 k€ en 2023)
- 2 créations de postes (chargé de communication à 60 % et agent à 100 % pour l'état civil et le social)
- Intérêts de l'emprunt en cours d'extinction : 1,6 k€
- 13 k€ pour les associations de la commune
- Maintien du budget aux écoles
- Maintien du budget de la médiathèque
- 184 k€ de travaux voirie, sous la compétence du Sicoval (solde des travaux chemin de l'Écluse de Vic, allée Saint Jauzy, quartier des Platanes, marquages divers)

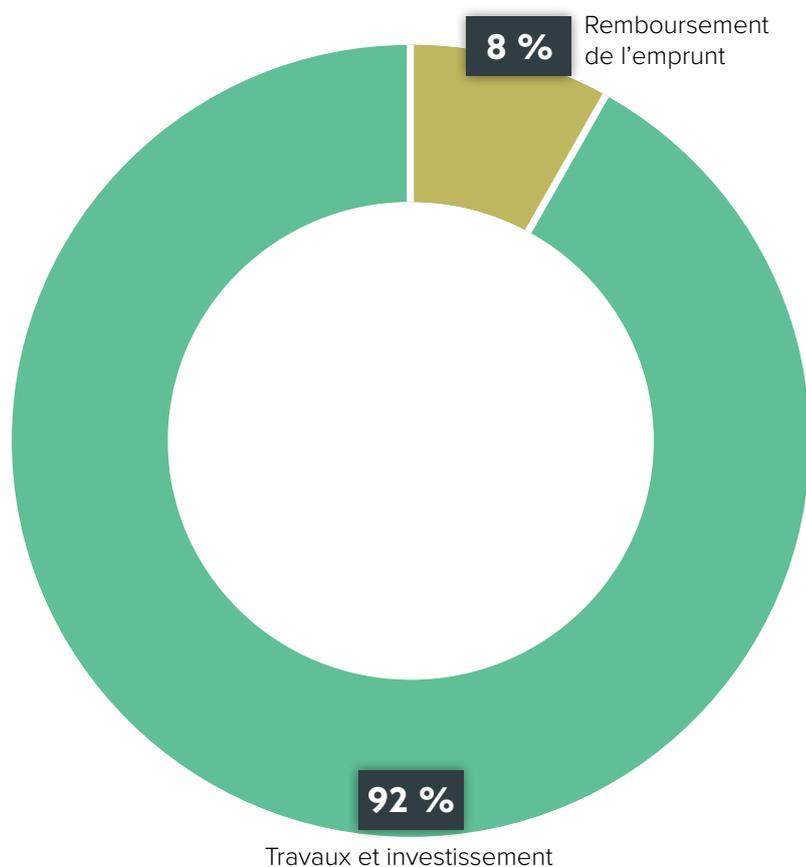
Énergie, la hausse de 2023

Malgré l'extinction de l'éclairage public pour limiter les dépenses énergétiques de la commune et une sobriété significative au sein des différents bâtiments communaux, la facture 2023 est supérieure à celle de 2022.

	2022	2023
Consommation en kWh	155 197	149 398
Facture	30 747 €	42 010 €

En investissement

176 k€



Quelques réalisations de 2023

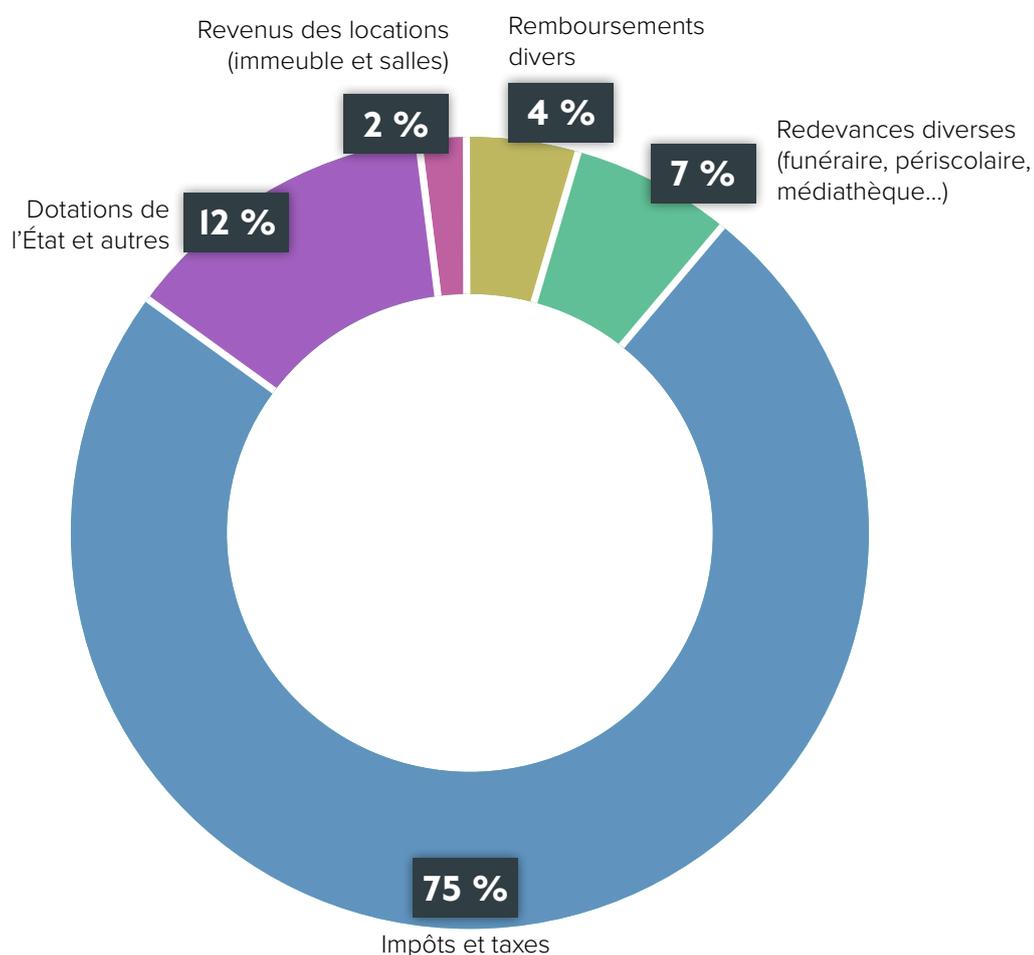
- Acquisition d'un nouveau camion électrique : **45 k€**
- Démarrage des études pour la construction des ateliers municipaux : **40 k€**
- Aménagements du cimetière : **22 k€**
- Achats de parcelles : **15 k€**
- Remboursement de l'emprunt en cours : **14 k€**
- Divers petits équipements : **13 k€**
- Refonte du site web : **4,7 k€**
- Étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux : **4 k€**
- Petits équipements aux écoles : **3,5 k€**



Les recettes 2023

En fonctionnement

2109 k€



Temps forts et réalisations 2023

- **Maintien des taux des impôts locaux** (part communale)
- Recettes issues essentiellement des impôts (**1307 k€**) et des dotations de l'État (**258 k€**)
- Un résultat de fonctionnement réel de l'exercice positif à la clôture des comptes : **115 k€**
- Un excédent reporté de 2022 : **1 551 k€**

En investissement

352 k€



- Informatique : 1,5 k€¹
- Maison des associations : 10,5 k€¹
- Cimetière : 19,9 k€



- Maison des associations : 46 k€¹



- Amendes de police : 2,4 k€



- Maison des associations : 43 k€¹



- Prime écologie : acquisition d'un camion électrique, 9 k€

Temps forts et réalisations 2023

- Une recherche systématique des subventions auprès de nos partenaires institutionnels
- + un FCTVA dynamique : 41 k€
- + une taxe d'aménagement importante : 29 k€
- + des amortissements : 150 k€
- Un résultat d'investissement réel de l'exercice positif à la clôture des comptes : 175 k€

¹Certaines subventions peuvent être versées jusqu'à 2 ans après la fin de réalisation des travaux ou de l'acquisition du matériel.



- Excédent reporté de 2022 : 803 k€

Le budget prévisionnel 2024

Zoom sur le budget de la commune

L'arrêt des comptes au 31/12/2023 avec un excédent de **2,6 millions d'€** témoigne de la bonne situation financière de la commune. Les incertitudes économiques et l'inflation des coûts des services, des matières premières et des travaux nous imposent une certaine prudence. Le budget 2024 se veut cependant un budget engagé, responsable et ambitieux notamment en investissements avec le démarrage des travaux d'aménagement piétonnier du chemin du Moulin (septembre 2024), la construction des nouveaux ateliers municipaux et les études de faisabilité pour la future salle des sports...

Ce budget a été voté à l'unanimité au conseil municipal du 4 avril 2024.

Dominique Sangay maire de la commune

5 033 K€

**POUR UNE COMMUNE
DE 2 418 HABITANTS
AU 31/12/2023**



= 0,36 ANNÉE

Cet indicateur donne le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette.

Il ne faut que **0,36** année en 2023, car l'emprunt contracté pour la construction de la mairie arrive à son terme en 2030.

Cet emprunt représente

39
€/habitant

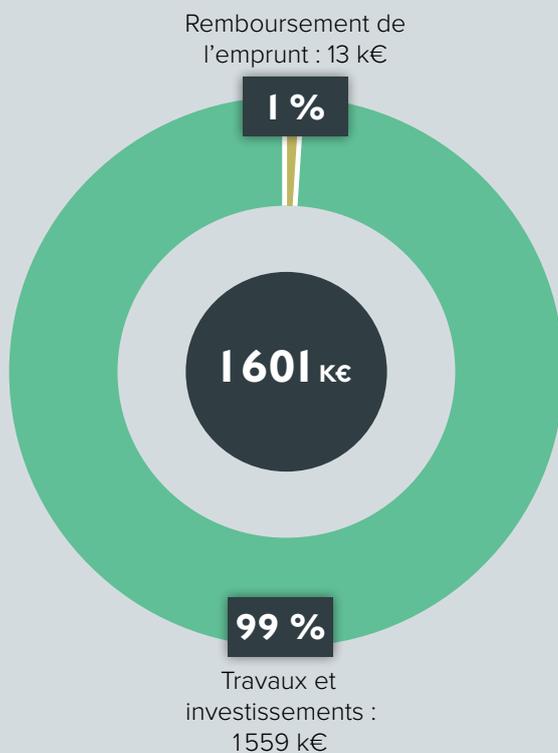
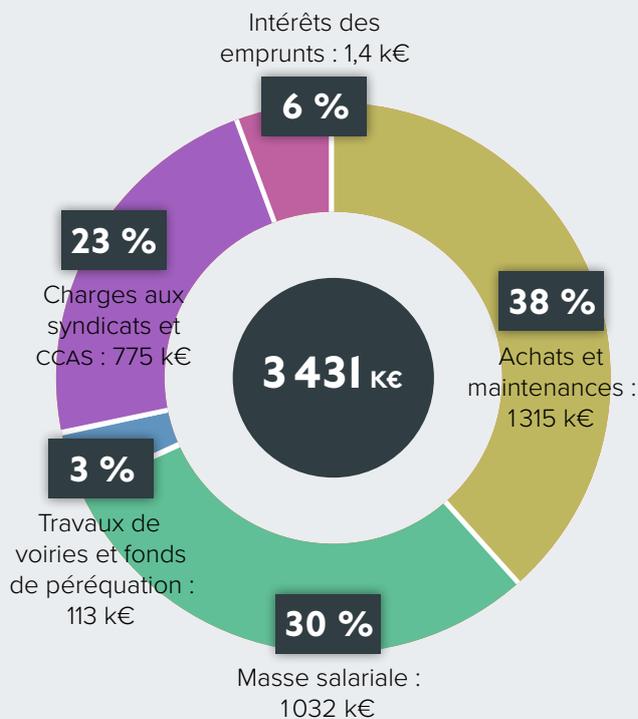
Un budget équilibré

5 033 k€
BUDGET GLOBAL

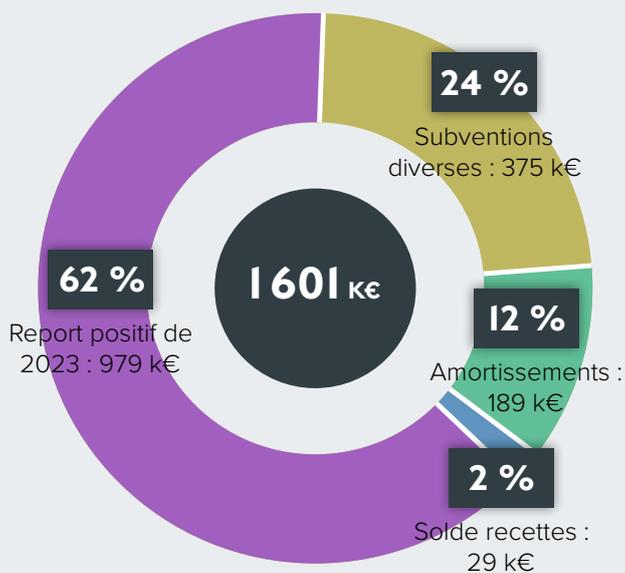
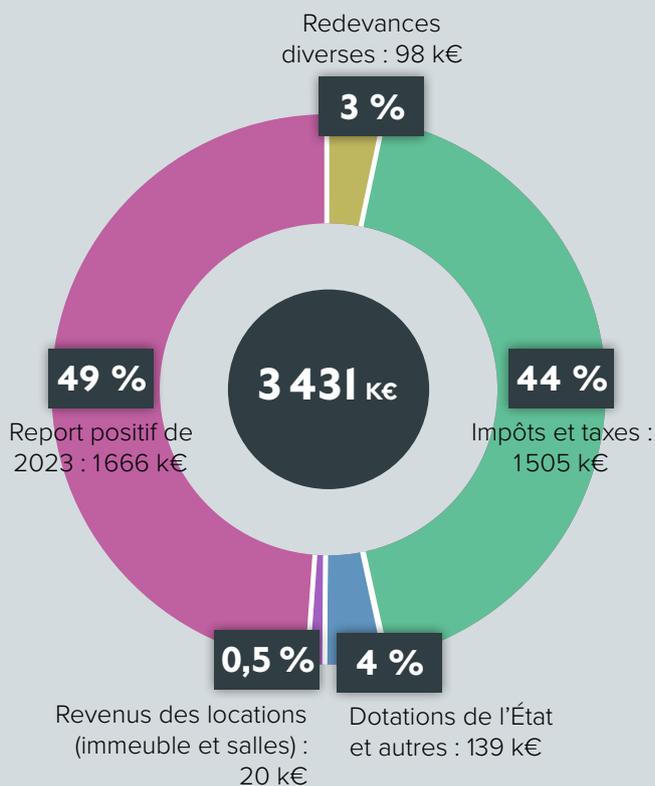
Fonctionnement

Investissements

Dépenses



Recettes



Avec 100 euros de recette, que fait la commune ?



Les 5 priorités de 2024

1. *Garantir la maîtrise des dépenses et rechercher le cofinancement pour nos investissements*
2. *Poursuivre une politique de travaux ambitieuse*
3. *Adapter et moderniser le patrimoine communal*
4. *Garantir un cadre de vie et un environnement préservé*
5. *Développer une communication utile et plus performante*

1. Garantir la maîtrise des dépenses et rechercher le cofinancement pour nos investissements

Maîtrise des dépenses :

- rationalisation des dépenses de fonctionnement ;
- réduction de la facture énergétique ;
- recherche de subventions et de co-financements ;
- financements de nos projets en autofinancement.

Maintien des taux des taxes communales.

Gestion des finances avec vigilance et rigueur :

- Un plan pluriannuel d'investissements permettant de bien phaser les opérations d'investissements et d'anticiper les demandes de subventions ;
- 2 audits réalisés en 2021 et début 2024.

Inscriptions au budget des seules recettes notifiées par les financeurs.

Une politique de travaux ambitieuse possible grâce aux excédents dégagés des années antérieures.

Une dette peu importante.

Les principales recettes 2024, d'où viendront-elles?

- Des impôts locaux : **1300 k€**
- Des financeurs institutionnels : **595 k€**
 - **375 k€** du conseil départemental pour les ateliers municipaux
 - **220 k€** de la DETR pour les ateliers municipaux
- Des revenus périscolaires : **98 k€**
- Des dotations de l'État : **74 k€***
- Des revenus de location : **20 k€**

* chiffres notifiés début 2024, des dotations complémentaires seront versées en cours d'année

2. Poursuivre une politique de travaux ambitieuse

Réalisation de nouveaux équipements :

- ateliers municipaux coût partiel **452 k€*** ;
- études préalables pour la future salle de sports (bureau d'étude Mission contrôle architecte) **153 k€**.

Rénovation :

- chauffage, plomberie, électricité sur bâtiment communal **100 k€** ;
- reconstruction partielle façade de la mairie **30 k€**.

Travaux d'assainissement :

- curage et aménagements pour l'écoulement des eaux pluviales chemin du Charme **40 k€**.

Finalisation de la révision du PLU :

- bureau d'études OAP et enquête publique **30 k€**.

Poursuite de la rénovation/sécurisation des voiries :

- études, enfouissement des réseaux et construction de cheminement doux chemin du Moulin, coût partiel de **389 k€** (cheminement **176 k€** + réseaux **213 k€**) ;
- sécurisation RD95B en bas de l'avenue d'Occitanie **12 k€** ;
- marquages divers chemin de l'Écluse de Vic, quartier Pierre Paul Riquet **28 k€**.

*Crédits ouverts au budget 2024



3. Adapter et moderniser le patrimoine communal

Parc automobile :

- acquisition d'un tracteur pour les ateliers municipaux **70 k€**.

Parc de jeux :

- installation d'une structure de jeux dans le quartier Pierre-Paul Riquet **30 k€**.

Petits équipements :

- écoles **2 k€** ;
- médiathèque **1 k€** ;
- mobilier urbain et autres **6 k€** ;
- outillage ateliers **5,1 k€**.



Structure de jeux de la rue Pierre-Paul Riquet

4. Garantir un cadre de vie et un environnement préservé

Production d'une énergie propre et locale et économie d'énergie :

- installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux **76 k€** ;
- lancement des études pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'école **30 k€** ;
- poursuite de la rénovation des candélabres de la commune et passage en leds **158 k€**.

Acquisitions de parcelles et terrains :

- vergers collectifs (proche du canal du Midi) **20 k€** ;
- fonciers divers en prévision d'aménagements futurs **230 k€**.

Adhésion au projet territoire engagé pour la nature (TEN) :

- végétalisation du cimetière **30 k€** ;
- espace nature **18 k€** ;
- gestion différenciée des espaces verts **4 k€** ;
- adhésion au label APIC **2 k€** ;
- animation grand public **2 k€**.

Sensibilisation à la gestion des déchets :

- Installation de tables de tri pour les biodéchets aux écoles **6 k€**.



Tables de tri de la cantine

5. Développer une communication utile et plus performante

Acquisition d'un panneau d'information, d'un écran tactile électronique et modernisation du parc informatique : **34 k€**.



Simulation